

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix-huit avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, GRAND Thierry, GUERIN Ségolène, LOSSEROY Régine, SUBTIL Julie.

EXCUSES : Mmes ROUX Pascale et LOUCHART Catherine, MM. DESBLEDS Bastien, PODGORSKI Hervé et MICHELARD Pierre.

Date de la convocation : 11 avril 2017 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 9 ; votants : 9.

M. Alain GAYDON est désigné secrétaire de séance.

Visite des classes primaires (tableaux interactifs)

M. Sébastien Jeanson, Adjoint au Maire délégué à l'Education, présente au conseil municipal les tableaux interactifs et vidéoprojecteurs mis en place au sein des classes de l'école primaire. L'informatisation des classes de l'école maternelle sera réalisée prochainement. Une demande de subvention sera déposée dans le cadre de l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité » de l'Education nationale.

FINANCES

Budget : décision modificative

Suite à une hausse du produit de la taxe foncière (augmentation des bases), le budget principal de la commune bénéficie d'un excédent de 127 493 €. Cet excédent est affecté comme suit :

- 20 000 € pour les dépenses de personnel ;
- 20 000 € pour le budget annexe ;
- 87 493 € pour la section d'investissement.

La taxe d'habitation a vu son taux passé de 12.85% à 10.96% (réduction par la communauté d'agglomération) et ainsi son montant diminué de 19 837€. Cette somme sera reversée au budget de la commune, sous forme d'allocation compensatoire par la communauté d'agglomération.

Vote des taux d'imposition

Le conseil décide de laisser les taux d'imposition inchangés.

Recensement des projets d'investissement

6 dossiers ont été déposés dans le cadre du recensement des projets d'investissement communaux par la communauté d'agglomération. Ce recensement ne valant pas demande de subvention, des dossiers seront déposés auprès des différentes financeurs.

TRAVAUX ET BATIMENTS

Présentation du diagnostic du futur bâtiment situé au 204 route de Montrevel

Une réunion de présentation du diagnostic du bâtiment a eu lieu le jeudi 13 avril en présence de l'architecte et des membres des bureaux d'études BETEC Structures et BOUDIER. A la vue de ce rapport, le conseil valide la proposition de modifier la toiture (relèvement de 60cm et changement de la charpente), ainsi que la refonte complète des planchers haut et bas (mise aux normes vis à vis d'un ERP). L'estimation du projet se monte à 824 000 € HT. D'autre part une étude de sol est obligatoire, BETEC dressera un cahier des charges afin que la commune puisse passer le marché. Egalement, AINDICE interviendra le 28 avril, afin de procéder au diagnostic risque amiante avant toute déconstruction. L'architecte présentera un Avant-Projet Sommaire le mardi 30 mai à 18h à la commission bâtiments élargie.

Eglise

Jusqu'au 2 mai, les travaux concerteront la partie extérieure. D'ici cette date, il sera procédé à la mise en conformité de l'installation électrique.

Le conseil valide le devis de l'entreprise Irelem pour la mise en place d'une nouvelle sonorisation à hauteur de 4 829,30 € HT. Le conseil valide également le devis de l'entreprise Foray concernant la rénovation de la porte d'entrée pour un montant de 3 890 € HT.

L'église sera indisponible jusqu'au 15 octobre environ.

Devenir du local commercial

3 candidatures ont été reçues concernant le projet de maison de services et de soins : une orthophoniste, un médecin ostéopathe et une kinésiologue. Le conseil valide les candidatures du médecin ostéopathe et de l'orthophoniste. Une rencontre aura lieu afin d'avancer sur le projet.

Salle des fêtes

3 volets roulants fonctionnent mal. Un rendez-vous avec l'entreprise "Stores Tournus" aura lieu le mardi 9 mai concernant un possible changement de moteur.

AMENAGEMENT DU VILLAGE

Petit Bosquet (avancement)

Les travaux se poursuivent. Suite à la constatation d'un déversement des eaux pluviales sur une parcelle à construire, il a été décidé de diriger ces eaux dans le réseau des eaux pluviales de la commune. Sotrapp a proposé un devis de 2 095 € HT que le conseil accepte.

L'entreprise Sotrapp a terminé les travaux nécessaires à l'installation des réseaux d'eau potable par la SOGEDO. Les réseaux secs (alimentation électrique, télécommunications, éclairage public) sont en cours de mise en place. Les différentes logettes (gaz, électricité, eau potable) sont en cours d'installation.

Les travaux réalisés par l'entreprise Sotrapp devraient s'achever à la fin du mois de juin. Le revêtement des voiries sera réalisé au mois de septembre.

Bassin d'écrêttement (avancement)

Une réflexion est en cours, concernant la création d'un espace paysager au niveau du chemin autour du futur bassin d'écrêttement. La Commune a pris attache avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Ain (CAUE), afin de réfléchir aux modalités d'aménagement de cet espace. Un rendez-vous aura lieu le jeudi 27 avril à 14h.

L'enfouissement de la ligne haute tension est achevé, le pylône en place et l'ancien poteau démonté. La remise en place des pelouses au niveau de la salle des fêtes a été effectuée par l'entreprise EGTP. Le béton désactivé sera fait prochainement.

VOIRIE- RESEAUX

Réserve incendie de Bouquerieux

Une rencontre des propriétaires de la parcelle de l'Etang du Curé a eu lieu, afin de préciser les modalités de la couverture incendie du secteur de la Grange Brûlée. Cette famille étudie la possibilité de remettre en eau cette parcelle (ancien étang), elle tiendra la commune au courant de l'évolution de ce projet d'ici fin avril.

Convention de servitudes ENEDIS

En raison de la vente d'un terrain aux Quidams, la loquette électrique utilisée par les forains va être déplacée. Suite à la modification de la numérotation cadastrale des parcelles, une convention de servitudes sera établie avec Enedis.

Travaux d'assainissement

L'hydrocurrage et l'inspection caméra ont été réalisés sans problème particulier.

Travaux voirie

Un devis a été transmis pour la réfection de la route des Tronches vers la déchetterie. La commune a pris attache avec la communauté d'agglomération concernant une éventuelle prise en charge des travaux.

Déviation parcours santé

Le nouveau circuit a été balisé.

Limitation de vitesse

Deux passages piétons (hors agglomération) avaient été demandés sur la CD28, ils ont été refusés par les services départementaux. Par contre, à l'ouest de la commune, la limitation de vitesse à 70 km/h sera prolongée du village au carrefour de la déchetterie.

FONCIER

Devenir d'un emplacement réservé

Un courrier en date du 4 avril est parvenu en mairie concernant le devenir d'un emplacement réservé au centre du village. La commune prend attaché avec le service urbanisme de la communauté d'agglomération et l'Etablissement public foncier de l'Ain.

PERSONNEL SAISONNIER

Le conseil valide les candidatures de Baptiste Dumont et d'Alexandre Mabire. Les services de la mairie prendront attaché avec la communauté d'agglomération concernant les modalités d'embauches des saisonniers.

PPRT

Projet de marché de maîtrise d'œuvre pour la démolition des bâtiments

La consultation pour la maîtrise d'œuvre concernant la démolition des propriétés acquises sera lancée prochainement.

CLES

CMJ

Le conseil municipal jeunes s'est réuni le samedi 8 avril. La bibliothèque a remis aux jeunes élus 7 extraits de livres jeunesse. Les jeunes élus ont demandé à leurs camarades de les lire, ils auront à valider, au travers d'un questionnaire, les titres des livres qu'ils voudraient emprunter à la bibliothèque.

La réflexion s'est également poursuivie concernant l'implantation des niches à livres voyageurs. La seconde niche pourrait être implantée à l'avancée de toiture de la salle des fêtes côté Nord (entrée DJ). Un budget sera alloué aux jeunes élus, afin de customiser les niches. Sur l'emplacement choisi, le conseil demande de revoir leur position, d'autres emplacements pourraient être plus judicieux.

Ligue contre le cancer

Un don de 150 € a été versé.

Word Café

Le Word Café aura lieu le vendredi 14 juillet. Afin de préciser les modalités de cet événement, la commission CLES se réunira le mardi 2 mai à 18h30.

Soirée Graines de citoyens

La soirée Graines de citoyens aura lieu le jeudi 1^{er} juin à 18h30 autour de plusieurs thématiques :

- l'installation des jardinières solidaires ;
- la mise en place des niches à livres voyageurs ;
- Information par l'association "Bresse Energies Citoyennes" sur la démarche de mise en place de panneaux photovoltaïques;
- le désherbage sans produit phytosanitaire.

Un apéritif gourmand sera proposé aux participants.

AGGLOMERATION

Groupe de travail de la conférence Bresse

La conférence territoriale est l'organe politique de représentation des territoires au sein de la communauté d'agglomération. La conférence Bresse englobe les périmètres des anciennes communautés de communes de Montrevel-en-Bresse et de St-Trivier-de-Courtes. Le pôle territorial Bresse est la déclinaison administrative de la conférence territoriale. Les conférences territoriales proposent des groupes de travail ouverts à tous les conseillers municipaux des communes membres.

TAP

Les directeurs de site ou multisites prendront leurs fonctions au cours de la période de mai à juillet 2017.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIEA

Le comité syndical du Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain (SIEA) s'est réuni le samedi 8 avril. Afin de répondre au besoin de financement du SIEA, une contribution supplémentaire est demandée à la commune à hauteur de 3,50 € par habitant. La réflexion se poursuit concernant la mise en place d'une structure particulière (syndicat mixte) pour poursuivre le développement de la fibre optique.

Syndicat Eaux Moyenne Reyssouze

Le comité syndical s'est réuni le mercredi 12 avril.

Un protocole d'accord transactionnel a été établi entre l'entreprise SAUR et le Syndicat concernant la station de traitement des eaux (surcoût du à la remise en état des bassins non étanches).

La station traite le calcaire par injection de chaux et de ce fait produit un effluent (98% de chaux). Celui-ci est proposé aux agriculteurs du bassin du syndicat, afin de l'épandre dans les champs, sous le contrôle de la chambre d'agriculture. 13 sont dits intéressés. Un contrat sera conclu entre le Syndicat et la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) de Foissiat. Cette dernière viendra récupérer la chaux et l'épandra sur les parcelles considérées. Les surfaces concernées sont de 35 hectares par agriculteur et par an.

A partir de septembre 2017, le Syndicat procèdera à une campagne de nettoyage de certaines canalisations, afin d'ôter des réseaux, les boues résiduelles de fer et de manganèse.

Pour les 5 communes du Syndicat, le montant des impayés s'élève à 28 116 €. Une lettre de relance sera envoyée à chaque administré concerné par une lettre commune, syndicat et collectivité.

La séance est levée à 23h15. La prochaine réunion aura lieu le mardi 9 mai à 20h.